

GRAND PRIX du Val de Sorne

REGLEMENT DU GRAND PRIX DU VAL DE SORNE VENDREDI 5 – SAMEDI 6 & DIMANCHE 7 JUILLET 2024

Ce règlement complète le **règlement général des épreuves fédérales amateurs**

Conditions de participation

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le Droit de jeu fédéral de 35 euros.

Les joueurs doivent **avoir fait enregistrer par leur club** leur certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé (majeurs ou mineurs) disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS9.

Autorisations parentales d'intervention pour mineurs et de contrôle antidopage.

Limite d'index

Index Messieurs : inférieur à 11.4 à la date de clôture d'inscription.

Index Dames : inférieur à 14.4 à la date de clôture d'inscription.

Formule de jeu et Départs

54 trous stroke play, 18 trous par jour avec un cut après **36 trous seront qualifiés les 60 premiers messieurs et les 15 premières dames (et les ex-aequo).**

1^{er} et 2^{eme} tour : tirage des départs en respectant l'ordre imposé par blocs – joue le bloc 2, puis le bloc 1 et ensuite les blocs 3 et 4 (1.2.1-4 §7 dans tirage des départs du Vademecum).

Cut et dernier tour : le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats. Lorsqu'il existe plusieurs catégories, les joueurs ou joueuses jouent pour le titre dans leur catégorie et devront être regroupés dans les 10 derniers départs.

Epreuve non-fumeur : voir § 1-2-2 (5) du Vademecum

Droits d'inscription (voir § 1.2.1-4 (10) du Vademecum)

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement :

- **Adultes : 110 euros** (3 jours de compétition)
- **Pour les licenciés FFGolf de 19 à 24 ans** (nés entre 2000 et 2005), **65 euros**
- **Pour les licenciés FFGolf de 18 ans et moins** (nés en 2006 ou après) : **50 euros**
- **Membres du Club : 50€** (tarif préférentiel pour les membres)

SCRATCH :

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix ~~Jeunes~~ suivants. Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix ~~Jeunes~~ doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues.

Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix ~~Jeunes~~ suivants des refus à notifier.

Inscriptions :

Le nombre maximum pour un Grand Prix comportant plus de 2 tours est limité à 144 dont **39 dames minimum** et 14 Wild cards **maximum ou limité à 156, dont 42 dames minimum et 15 Wild cards maximum**, si des départs des deux premiers tours en deux vagues sont organisés sur les deux tees 1 et 10 – Voir Vadémécum 1.2.1-4 (7) § Forme de jeu)

Clôture des inscriptions : 2 semaines avant le début de l'épreuve

La liste des joueurs retenus sera publiée : 10 jours avant le début de l'épreuve

Inscription via le formulaire à renvoyer par courrier ou mail (info@valdesorne.com)

Suivi du règlement (par chèque ou CB via VAD)

Paiement en CB au golf

Marques de départs

Messieurs : Repères II (blancs)

Dames : Repères IV (bleus)

Pas de groupe mixte

Départage

En cas d'égalité pour la 1ère place du grand prix Messieurs et/ou du grand Prix dames, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous 1 & 2 avec les joueurs concernés.

N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des covainqueurs).

Classement

Pour la série Messieurs : 3 prix Bruts

Pour la série Dames : 2 prix Bruts

Remise des Prix

Le dimanche 7 Juillet 2024 à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

Comité de l'Épreuve

Un représentant du club organisateur

Un représentant du corps arbitral

Un représentant de la ligue (qui peut être un des autres arbitres).

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2023, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

INSCRIPTION

A retourner, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf du val de Sorne) au plus tard le **22 JUIN 2024** par courrier.

Golf du Domaine du Val de Sorne – rue du golf – 39570 Vernantais

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

DROITS D'ENGAGEMENT

- Adultes : **110 euros**
- Pour les licenciés FFGolf de 19 à 24 ans (nés entre 2000 et 2005), **65 euros**
- Pour les licenciés FFGolf de 18 ans et moins (nés en 2006 ou après) : **50 euros**
- Membres du Club : 50€

Augmenté du montant du Droit de Jeu Fédéral de 35€ s'il n'a pas été acquitté pour l'année en cours.

HEBERGEMENT :

- Domaine du Val de Sorne – hôtel sur le Golf

Chambre « Confort » 110€ la nuit – petit déjeuner à 16€/personne

Chambre « privilège » 130€ la nuit - petit déjeuner à 64€/personne

Les tarifs s'entendent par chambre pour 1 ou 2 personnes hors petit déjeuner

Demi-pension 50€ (petit déjeuner + diner 3 plats hors boisson)

Pour toute réservation hôtelière ou renseignements, prendre contact avec la réception

Au 03 84 43 04 80 sur resa@valdesorne.com